

FORMATION ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

MUSIQUE ET VARIÉTÉS EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



CRÉDITS

Le présent document est une publication des partenaires État, Centre national de la musique, Région Nouvelle-Aquitaine, et RIM. Toute utilisation, reproduction, totale ou partielle, est soumise à l'utilisation du crédit « Sources : Contrat de filière - État - Centre national de la musique - Région Nouvelle-Aquitaine - RIM ».

Décembre 2022

Plus d'informations sur le site
<http://musiquesactuelles-na.org/>

CRÉATION GRAPHIQUE

Watson Moustache

Accompagnement au changement

1. Préambule

Essentielles à la mise en œuvre des droits culturels et au développement créatif des territoires, la musique et les variétés sont confrontées à de profondes et permanentes mutations. La cohérence du secteur a été particulièrement fragilisée par la survenue de la crise sanitaire, qui perdure et se conjugue à diverses autres crises (écologique, sociétale, économique, etc.), mettant en lumière une problématique plus profonde de synchronisation de la filière. Ce constat invite au déploiement de transformations variées au sein des structures (transition énergétique, adaptation aux usages numériques, évolutions des modes de gouvernance, mise en place d'actions favorisant l'égalité femmes-hommes...) et fait apparaître un enjeu primordial d'essaimage et de massification des bonnes pratiques.

Pour répondre à ces défis, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine, le Centre national de la musique (CNM), la Région Nouvelle-Aquitaine et le Réseau des indépendants de la musique (RIM) ont souhaité renforcer la dynamique du contrat de filière, qui a permis la mobilisation de plus de 1,7 million d'euros et l'expérimentation de 16 mesures au bénéfice de plus de 100 acteurs depuis 2015. Les partenaires ont ainsi annoncé une augmentation substantielle du budget du contrat de filière pour 2022, passant de 270 000 à 620 000 euros.

Preuve d'un partenariat fort et renouvelé, le contrat de filière 2020-2023 poursuit l'objectif de créer les conditions d'un modèle socio-économique durable pour les acteurs de la filière, notamment par l'accompagnement des différents domaines créatifs et le renforcement des coopérations au sein du vaste ensemble territorial régional. Afin de favoriser la structuration de l'écosystème de la musique dans sa globalité, les partenaires ont décidé d'expérimenter, à compter de 2022, l'ouverture de cinq dispositifs aux acteurs de toutes les esthétiques.

Au-delà de l'enjeu culturel, le contrat de filière met aussi l'accent sur la nécessité de susciter, soutenir et encourager de nouvelles pratiques plus responsables et des expérimentations en matière de développement durable et de sensibilisation des personnes à ces sujets.

2. Présentation

Les partenaires du contrat de filière souhaitent inciter les acteurs du champ de la musique et des variétés à bénéficier de la formation Accompagnement au changement proposée par CONFER.

Les mutations que nous vivons dans les espaces professionnels nous obligent régulièrement à modifier nos pratiques. Ces mutations peuvent être de différentes

natures (organisationnelles, économiques, écologiques, sociales...) et peuvent parfois être difficiles à accepter, à titre individuel, et à accompagner collectivement.

La réalité de terrain démontre souvent qu'accompagner ces changements ne peut se résoudre qu'après la mise en place de solutions « techniques ». Les résistances, les habitudes ancrées sont souvent des freins au changement de pratiques contre lesquels il est compliqué de lutter.

La formation mise en œuvre par CONFER propose des clés de lecture pour mieux comprendre ce qui se cache derrière le changement. Son contenu se base en grande partie sur les sciences sociales et sur la proposition d'interroger ses pratiques professionnelles.

Les participants aborderont, lors du premier module en présentiel, les notions de changement en s'appuyant sur différentes théories, la mise en pratique individuelle et des temps d'échanges en binômes et collectifs.

Un temps de reconnexion avec les contenus abordés durant ce module sera proposé lors d'un deuxième module, un mois plus tard et en visio, puis sera suivi par un dernier module d'une journée de « mise en pratique », en présentiel.

3. Contenus

- Les différents modèles de changement
- Les résistances et besoins
- Les postures

4. Objectifs

- Reconnaître les processus cognitifs et émotionnels du changement
- Cerner et accompagner les enjeux de chaque étape dans la dynamique de changement
- Identifier les trois postures professionnelles d'accompagnement et les adapter au contexte rencontré
- Analyser sa pratique professionnelle au regard des contenus abordés

5. Critères d'éligibilité et bénéficiaires

Douze places réservées aux structures qui ont une part significative de leur activité culturelle dans le champ des musiques actuelles sont financées par le fonds créatif du contrat de filière musique et variétés en Nouvelle-Aquitaine.

Douze autres places réservées aux structures qui ont une part significative de leur activité culturelle dans le champ des musiques de répertoire et de création sont financées par le plan de relance de la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine.

6. Dates des sessions de formation

Les prochaines sessions auront lieu en 2023 :

- 20 et 21 février / 20 mars / 24 avril
- 4 et 5 avril / 4 mai / 5 juin

D'autres dates pourront être relayées sur la page de la mesure sur le site du contrat de filière, sous réserve de places financées encore disponibles :

<http://www.musique-na.org/appels-a-projets/accompagnement-au-changement>.

7. Contact et demandes d'inscription

Pour plus d'informations concernant cette formation, vous pouvez contacter vos interlocuteurs de proximité :

- **CONFER**, en charge de la mise en œuvre de la mesure,
Julia Vincent,
julia.vincent@confer-culture.org
- **Le Réseau des indépendants de la musique**, en charge de la coordination du contrat de filière et de l'accompagnement des acteurs,
Malika Vignon, Hugo Vilmot, Ugo Cazalets et Florent Teulé,
contact@musique-na.org

Ainsi que :

- **La Région Nouvelle-Aquitaine**,
Baptiste de Bringas (Bordeaux) : baptiste.debringas@nouvelle-aquitaine.fr
Laetitia Raawan : laetitia.raawan@nouvelle-aquitaine.fr
- **Le Centre national de la musique**,
Clémence Coulaud : clemence.coulaud@cnm.fr
- **La Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine**,
Marianne Valkenburg (Limoges) : marianne.valkenburg@culture.gouv.fr
Chantal de Romance (Poitiers) : chantal.de-romance@culture.gouv.fr
Florence Chaudière (Bordeaux) : florence.chaudiere@culture.gouv.fr



2020-2023
CONTRAT DE FILIÈRE
**MUSIQUE
ET VARIÉTÉS**
~ NOUVELLE-AQUITAINE ~